



PAU, le 2 juin 2017

**Communiqué aux agents du CD64 :**

**Objet** : Préavis de grève à durée illimitée à compter du **Mardi 06 juin 2017** au **CONSEIL DEPARTEMENTAL 64**

Cher-e-s Collègues,

Les 4 organisations CFDT CGT FO UNSA maintiennent le préavis de grève du **mardi 6 juin 2017**.

Les syndicats ont été reçus par Mme LAHORE, Conseillère départementale en charge du personnel, ce jour de 15 h 30 à 17 h.

Nous n'avons obtenu aucune avancée sur les modalités de la mise en place de la réorganisation au sein de notre collectivité.

Nous avons demandé de surseoir au mouvement de mobilité des catégories C – B et A non encadrant pour que l'exécutif présente de façon concrète la nouvelle organisation des services et sa déclinaison sur les territoires.

Cela permettrait ainsi aux agents de pouvoir se positionner dans des conditions plus acceptables.

Aussi, nous vous donnons rendez-vous :

**MARDI 6 JUIN 2017 à 11 H**

- sur le PARVIS du Conseil départemental à PAU
- sur le PARVIS du Conseil départemental à BAYONNE

**MOBILISONS-NOUS TOUS ENSEMBLE  
POUR NOS CONDITIONS DE TRAVAIL !**